Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260212-2026_01_07-DE

Commune de Hénon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint Brieuc
Canton de Plaintel
Commune de HÉNON

Date de convocation
5 février 2026

Date publication
17 février 2026

Présents : 14
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six, le douze février à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire.

Présents : Thierry ANDRIEUX, Nadine L'ÉCHELARD, Jean-Luc MAHÉ, Chrystèle CADIN, Louis LE HÉRISSÉ, Pierrick GIBET, Martine JOUAN-TALIBART, Pascal BOINET, Patrick RABET, Élisabeth ROUTIER, Marie-Claude LESNE, Catherine CHÉNY, Dany LE DIGUERHER, Adeline MOISAN

Absents : Daniel BOURGES (pouvoir à Thierry ANDRIEUX), Sandrine HERVY (pouvoir à Catherine CHÉNY), Pascal CARLO (pouvoir à Patrick RABET)

Secrétaire : Jean-Luc MAHÉ

2026-01.07 – Création d'emplois saisonniers pour l'année 2026

Plusieurs besoins ont été identifiés pour l'année 2026 en matière de personnels saisonniers pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité :

Saisonniers 2026				
Service	**Grade**	**Fonction**	**DHS**	**Date du contrat**
Technique	Adjoint technique	Agent polyvalent chargé de l'entretien des espaces verts et de la voirie	35h	06/07/2026 au 31/07/2026
Technique	Adjoint technique	Agent polyvalent chargé de l'entretien des espaces verts et de la voirie	35h	03/08/2026 au 28/08/2026
Technique	Adjoint technique	Agent polyvalent chargé de l'entretien des espaces verts et de la voirie	35h	19/10/2026 au 30/10/2026

La rémunération pour chacun de ces contrats sera basée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale en vigueur.

D'autres besoins, non-prévisibles à ce jour, pourraient émerger au cours de l'année 2026. Une ou plusieurs délibérations seront donc prises en conséquence.

***Vu** le code général des collectivités territoriales ;*

***Vu** le code général de la fonction publique ;*

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260212-2026_01_07-DE

Considérant *la nécessité de créer des postes d'agents contractuels pour faire face à l'accroissement saisonnier d'activité jusqu'à la fin de l'année 2026 ;*

Considérant *les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

ÉMET un avis favorable à la création de plusieurs emplois saisonniers détaillés dans le tableau ci-dessus au grade d'adjoint technique pour l'année 2026 ;

DIT que les crédits inhérents seront inscrits au budget primitif 2026 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à engager toutes les mesures afférentes à cette délibération.

Fait et délibéré à HÉNON, le 12 février 2026
Suivant les signatures,
Pour copie conforme,

Vote

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Thierry ANDRIEUX

Le Secrétaire,
Jean-Luc MAHÉ

MAIRIE de HÉNON
22150 CÔTES D'ARMOR